

Namur, le 14 mai 2012

A l'attention de : Mr Jean Pierre Jacqmin,  
Directeur de l'Information à la RTBF  
Cc : Mr Simon-Pierre De Coster,  
Directeur juridique

**Objet : Notre demande de droit de réponse du 7 mai dernier (restée sans réponse) suite au reportage sur la vaccination diffusé dans le JT du 5 mai 2012.**

Monsieur,

Nous nous étonnons vraiment que la RTBF n'ait toujours pas donné suite *de quelque façon que ce soit*, à notre demande de droit de réponse, pourtant légitime et argumentée, suite au reportage sur la vaccination diffusée dans le cadre du JT de 19H30 du 5 mai dernier. (Voir à ce propos ci-joint, notre courrier recommandé du 7 mai dernier, avec notre précédente demande de droit de réponse).

Après relecture de l'article 8 de **la loi du 23 juin 1961** sur le droit de réponse dans la presse écrite et audiovisuelle (cfr ci-joint), il apparaît, du moins c'est ce que nous voulons croire, que la seule raison de la non publication par la RTBF de notre droit de réponse jusqu'à présent soit l'absence ou a non mention d'informations requises pour ce faire.

Informations complémentaires que ce courrier est donc censé vous apporter.

Dénomination et **siège officiel du collectif de fait** au nom duquel nous nous exprimons :

Initiative Citoyenne, 22, rue de Gesves, 5340 Faulx-Les-Tombes

**Statut de la personne nommément citée** : cofondatrice

Quant à la taille et au contenu de notre droit de réponse, nous vous prions de relever qu'ils sont conformes aux limites imposées par la loi (soit lisible en moins de 3 minutes et faisant moins de 4500 signes).

Notre droit de réponse se résume aux éléments de fait suivants :

Au cours du reportage sur la vaccination, diffusé dans le cadre du dossier du JT de 19H30 du 5 mai dernier, Madame Julie Morelle contredit **de façon inexacte** les propos de Sophie Meulemans d'Initiative Citoyenne.

Sophie Meulemans affirmant en effet que :

« Le problème, c'est qu'on nous parle toujours des bénéfiques et jamais des risques. On nous parle toujours des effets secondaires bénins or la littérature médico-scientifique parle quand même d'effets secondaires très graves. **Il y a beaucoup de médecins qui pensent comme nous mais qui n'osent pas le dire. En France, il y a quand même une enquête qui a montré que 58% des médecins pédiatres et généralistes se posent des questions sur l'utilité des vaccins faits aux enfants et 31% sur leur sécurité. Donc, quand il y a des chiffres pareils, on n'impose rien.** »

Et Madame Julie Morelle affirmant directement à la suite que :

« On précisera quand même que **selon la même enquête**, 97% des généralistes sont favorables à la vaccination. »

Les chiffres évoqués par Mme Morelle ne sont **pas** ceux d'une même enquête mais remontent au contraire à 2003, là où l'enquête évoquée par Initiative Citoyenne date de 2005, comme le révèle d'ailleurs très clairement un document de l'INPES<sup>1</sup>. Par ailleurs, les propos de Mme Morelle travestissent l'analyse de l'INPES en faisant croire à une fausse unanimité médicale en faveur de la vaccination là où l'INPES évoque au contraire un questionnement croissant autour de la politique vaccinale **peut-être plus du côté des médecins que de la population** », sans parler du fait que ce même document de l'INPES révèle aussi, comme par hasard, que les résultats particulièrement dérangeants de cette enquête de 2005 sont restés « non publiés » !

En outre, Initiative Citoyenne est assimilée à un collectif « anti-vaccins » ce qui, là encore, n'est pas exact en ce sens que nous n'avons aucun intérêt personnel ni jamais mené aucune action pour priver ou empêcher quiconque de se faire vacciner, **nous étant limités à critiquer ce qui était critiquable** et en particulier cette situation d'obligation et de pressions vaccinales dans un climat d'opacité et de désinformation.

Nous espérons par conséquent, par la présente, avoir pu vous fournir les dernières informations qui manquaient pour vous permettre, *d'une façon ou d'une autre*, d'appliquer la loi.

Merci de votre attention.

Pour le collectif Initiative Citoyenne,

Sophie Meulemans, Marie-Rose Cavalier, Muriel Desclée.

---

<sup>1</sup> [http://www.inpes.sante.fr/50000/OM/pdf/vaccination/09vod\\_guide-medecin.pdf](http://www.inpes.sante.fr/50000/OM/pdf/vaccination/09vod_guide-medecin.pdf) (p 12/40)